

procurer nous-même un exemplaire de cet ouvrage précieux que l'on s'arrache, répète-t-on, parmi les délicats de la littérature.

Le MONDE ILLUSTRÉ a signalé, l'an dernier, l'apparition du premier volume de cette œuvre périodique : il tient à dire encore à ses lecteurs, cette année, avec quel succès on la poursuit.

Cette corbeille de poésies diverses est un de ces volumes dont on dit le mérite en bloc, que l'on n'analyse pas. Telle opération ne pourrait avoir pour but que de signaler au compilateur des parties faibles, trop faibles, jurant avec l'ensemble : le bon goût, le sentiment droit, bien connus chez M. Fuster, disent assez qu'il n'y a guère lieu à pareille remarque, de notre part surtout.

Monsieur Fuster aime les choses du clocher : nous ne nous hasarderons à lui soumettre qu'une seule remarque, et elle est inspirée par l'esprit du clocher. Le Canada français — où l'on prétend écrire en langue française aussi — n'est même pas signalé dans "l'Année des Poètes." Notre illusion à ce sujet nous venait des compliments faits, à plus d'une reprise, par le savant rédacteur du *Semeur*, à l'occasion d'ébauches littéraires, bien humbles, qu'il avait vues, de chez nous. Il nous renverra peut-être à la page première de sa préface, où il a écrit : "Nous ne voulons pas publier dans ce recueil les œuvres de certaines écoles nuauses, qu'on doit lire un lexique à la main, et où nous ne savons démêler le meilleur du plus mauvais." A prendre ce qui a été publié ici, de poésie, en 1891, pourrions-nous juger que cette phrase ne nous vise pas ? Et il peut exister à ce silence que nous remarquons d'autres raisons encore. N'en tenons donc responsables que nous-mêmes, et tâchons de faire en sorte qu'en un prochain volume de "l'Année des Poètes" nous ne soyons plus aussi totalement ignorés.

"Au travail" tous, comme le chante Fuster, à la dernière page de son recueil, nous comme les autres, compatriotes canadiens-français, car, si "la lutte pour la vie," inhérente aux développements d'un pays neuf et préoccupé de se tailler une place convenable au soleil de la liberté, si "la lutte pour la vie" nous étirent et nous captive, ne nous laissant à consacrer aux lettres humaines que bien peu de loisirs, il n'en est pas moins vrai qu'on peut trouver chez nous de ces esprits et de ces cœurs, de ces cœurs surtout, comme en ont les poètes. Donc, rendons-nous à cet encouragement tacite que nous est l'abstention, à notre égard, de "l'Année des Poètes," et nous aussi, vaillamment et fortement,

"A qui n'irait le Beau, répondons par des œuvres ;
"Faisons vivre la Muse : ensuite nous vivrons."

CHS. FUSTER.

Le compilateur de "l'Année des Poètes" a eu la bonne idée d'enrichir son volume de plusieurs poésies siennes. Ça nous a été une vive satisfaction d'en retrouver une, parmi ce nombre, que le MONDE ILLUSTRÉ publia en primeur. De fait, *L'héritage* fut publié dans nos colonnes, malgré que le typographe de "l'Année des Poètes" ait omis de l'indiquer, comme c'est fait pour les articles reproduits du *Semeur*, du *Rouen Artiste*, etc.

S'il en était besoin pour le succès de son entreprise magistrale, tous les compliments du MONDE ILLUSTRÉ seraient acquis à son savant collaborateur de Paris.

99 manières pratiques d'utiliser le bœuf bouilli, par Babet. Préface de madame Marguerite Focloze. Chez René Morot : Bibliothèque de la vie de famille, 40, rue Laffite, Paris. Prix : 15 centime.

Tel est le frontispice d'un charmant opuscule qui nous arrive de France. Journal de famille, LE MONDE ILLUSTRÉ est heureux de révéler à ses nombreuses lectrices, qui prétendent, à bon droit, à la qualité précieuse de bon cordon-bleu, ce petit code, si facile et bien fait, des raffinements culinaires.

Enkes Saint-Elme



L'HON. GEORGE DUHAMEL

L'honorable George Duhamel naquit à Belœil, le 1er janvier 1855. Après avoir fait un cours classique au collège de Sainte-Marie de Monnoir, il étudia le droit, d'abord chez MM. Longpré et Dugas, puis chez de Bellefeuille et Turgeon, et fut reçu avocat en 1879.

Ses penchants l'attiraient vers la politique, et pendant sa cléricature il prit une part active aux élections, se créant de prime abord une réputation de tribun éloquent. Reçu avocat en 1879, il devint immédiatement l'associé de M. Adam, son ancien compagnon d'études, chez M. le juge Jetté, où il avait débuté avant d'entrer chez M. M. Dugas et Longpré. Le 30 janvier 1883, il épousait Mlle Cordélia Dugas. Il laisse quatre enfants, trois garçons et une fille, dont l'aîné a huit ans.

A l'automne de 1881, il avait pris la rédaction du *Courrier de Montréal*, qu'il abandonna un an après.

En 1885 et 1886, il prit une part active au mouvement national provoqué par la persécution des Métis et par l'exécution de Riel.

C'était un cœur large, un esprit droit, un franc patriote et un orateur distingué. Ses éloquentes harangues au sujet de l'affaire Riel le mirent en évidence et le désignèrent comme l'un des chefs du parti conservateur-national.

C'est à ce titre qu'il fut choisi comme candidat pour la lutte dans Laprairie contre M. Charlebois, ancien député. Il était entendu qu'il serait ministre et qu'il représenterait l'élément conservateur-national dans le futur gouvernement Mercier. Il fit une très belle lutte, mais fut vaincu.

Plus tard, le 14 décembre 1886, il était élu par le comté d'Iberville. Nommé solliciteur-général, il fut assermenté comme membre du Conseil Exécutif le 29 janvier 1887.

Tout dévoué à la cause qu'il avait épousée, ce fut dans les campagnes électorales qu'il contracta les germes de la maladie qui l'emporta à la fleur de l'âge. Il eut d'abord une extinction de voix qui rendit désormais inutile son beau talent oratoire. Puis le mal fit chez lui des progrès si rapides que, depuis deux ans environ, ses meilleurs amis savaient qu'il ne guérirait jamais. Il administra pendant plusieurs années le département des terres de la Couronne, dans lequel il a introduit plusieurs réformes importantes. Son passage au ministère n'a été marqué par aucun de ces incidents désagréables qui ont pour effet de discréditer les chefs et parfois le parti qu'ils représentent. Plusieurs de ses collègues ont été accusés d'irrégularité, mais on n'a jamais pu découvrir contre M. Duhamel rien qui fut de nature à le compromettre.

M. Duhamel a été victime de la politique, qui lui a pris sa santé et ses perspectives d'avenir pour le laisser mourant, privé de toute espèce de ressources. En voilà un que la politique n'a certainement pas enrichi, et si le désintéressement peut compter pour quelque chose là-haut, il est à espérer qu'une belle récompense est réservée à celui qui vient de mourir après avoir épuisé la coupe amère de la politique, à l'âge où bien d'autres n'ont pas encore commencé à y goûter.

CARNET DU "MONDE ILLUSTRÉ"

A propos d'un entrée au couvent, nous donnons aujourd'hui une très jolie poésie. L'auteur, que notre aimable correspondant, M. Z. Mayrand, a la modestie de ne pas nommer, passe, à bon droit, pour tenir une de nos plus fines plumes canadiennes-françaises.

* *

Le National de Lowell, Mass., Etats-Unis, pu-

blie, à l'occasion de son dixième anniversaire, un fort intéressant numéro spécial, très bien fait sous tous rapports. Le texte, fruit d'une collaboration variée et distinguée, est particulièrement instructif et amusante. Tous nos compliments au confrère, et merci.

* *

Malgré le peu d'espace dont il dispose, le MONDE ILLUSTRÉ veut faire aussi son humble part pour enrayer le grand fléau de l'émigration. Nous reproduisons la partie principale de la circulaire officielle lancée par le comité d'enquête qui a institué à cette fin l'Assemblée Législative de Québec, à sa dernière session. Il nous fait plaisir de nous rendre ainsi aux vœux de ce comité et de secondar ses efforts dans sa tâche patriotique. C'est que, comme disent bien ces messieurs, il s'agit d'une question vitale pour l'avenir de notre chère province de Québec, et c'est le devoir d'un chacun de chercher à la résoudre dans la mesure de ses forces.

Les personnes qui auront connaissance de cette circulaire, par voie des journaux ou autrement, sont respectueusement priées de répondre aux questions ci-dessous posées, ou du moins à quelques-unes en particulier si elles ne peuvent pas répondre à toutes.

On est prié de répondre à chaque question en y référant par numéro d'ordre.

Toutes communications doivent être transmises le plus tôt possible à M. J. A. Chicoyne, président provisoire du comité ou à aucun de ces collègues.

Voici leurs adresses : J. A. Chicoyne, Sherbrooke ; N. Bernatchez, St-Thomas de Montmagny ; J. Girard, St-Gédéon, lac St-Jean ; Chas. Fitzpatrick, Québec ; D. Parizeau, Montréal ; G. W. Stephens, Montréal ; N. Tétreau, Hull.

QUESTIONS

1. Est-il à votre connaissance personnelle que des cultivateurs aient abandonné leur profession pour habiter la ville ?

2. Quelle est la localité où vos observations ont pu surtout s'exercer ? Mentionnez le nom de la municipalité locale et celui du comté.

3. Veuillez donner un aperçu du nombre approximatif de ceux qui ont ainsi quitté cette municipalité durant les cinq dernières années ?

4. Combien, sur ce nombre, sont venus reprendre leur première occupation ?

5. Parmi ces cultivateurs qui ont définitivement abandonné la charrue, veuillez nous tracer l'histoire de cinq d'entre eux, en les nommant ou en taisant leurs noms selon que vous jugerez. Prenez les parmi la moyenne des émigrants et notez les causes particulières du départ de chacun d'eux. Étaient-ils sobres ? Étaient-ils rangés dans leur culture ? Leur dépenses étaient-elles basées sur leurs revenus ? Étaient-ils endettés envers le marchand de l'endroit ou autrement ? Quelle était la nature des charges et impôts qu'ils avaient à supporter pour soutenir le régime municipal, le système scolaire, les répartitions, etc., etc. ? Et quelle est suivant vous, la cause à laquelle il convient d'attribuer leur départ ? Autant que possible, veuillez nous indiquer si ces cinq cultivateurs ont amélioré leur sort en allant habiter la ville.

Donnez autant de détails que vous pourrez à ce sujet, et si vos renseignements ne vous permettent pas d'esquisser la carrière de cinq individus, bornez-vous à un nombre moindre.

6. Quelles sont, à votre avis, les causes générales qui poussent tant de cultivateurs à s'éloigner de la campagne ?

7. Quelles mesures législatives ou administratives la province de Québec pourrait-elle adopter pour remédier au mal ?

8. Avez-vous des suggestions particulières à faire ou des renseignements à donner pour aider le comité dans son œuvre ? Veuillez, en général, faire connaître vos vœux et les vœux de votre entourage sur tout ce qui touche à la question agricole en cette province.

N. B. — Prière de mettre votre nom au long et votre adresse postale.

Les communications anonymes seront prises en considération par le comité, mais ne seront pas annexées à son rapport.

L'expérience apprend à se défier de tout, et de soi plus que des autres.—Comtesse DASH.

Il y a des gens qui ne vous pardonnent pas de ne pas avoir besoin d'eux.—Mme LOUISE D'ALQ.

Les lois et usages qui nous gênent ou nous nuisent le plus ont eu leur raison d'être à l'origine : les bienfaits du passé sont parfois les fléaux du présent.—G.-M. VALTOUR.